

[ ÉLECTIONS RÉGIONALES ]

# Le dernier mandat des conseillers régionaux ?

Entre une gauche quasiment « condamnée » à perdre des Régions et un conseiller régional en sursis, ces élections revêtent un goût particulier. Les dimanches 14 et 21 mars 2010, tous ceux qui le peuvent et le veulent iront voter pour le renouvellement de leur Conseil régional. Jérôme Bignon, député UMP de la Somme, vice-président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, et Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, ancien secrétaire d'Etat chargé des Collectivités Locales (1991-1993) répondent aux questions de *L'Information Agricole*. Regards croisés de parlementaires sur ces élections.

**L'Information Agricole – Quels sont les enjeux transversaux de ces élections régionales ?**

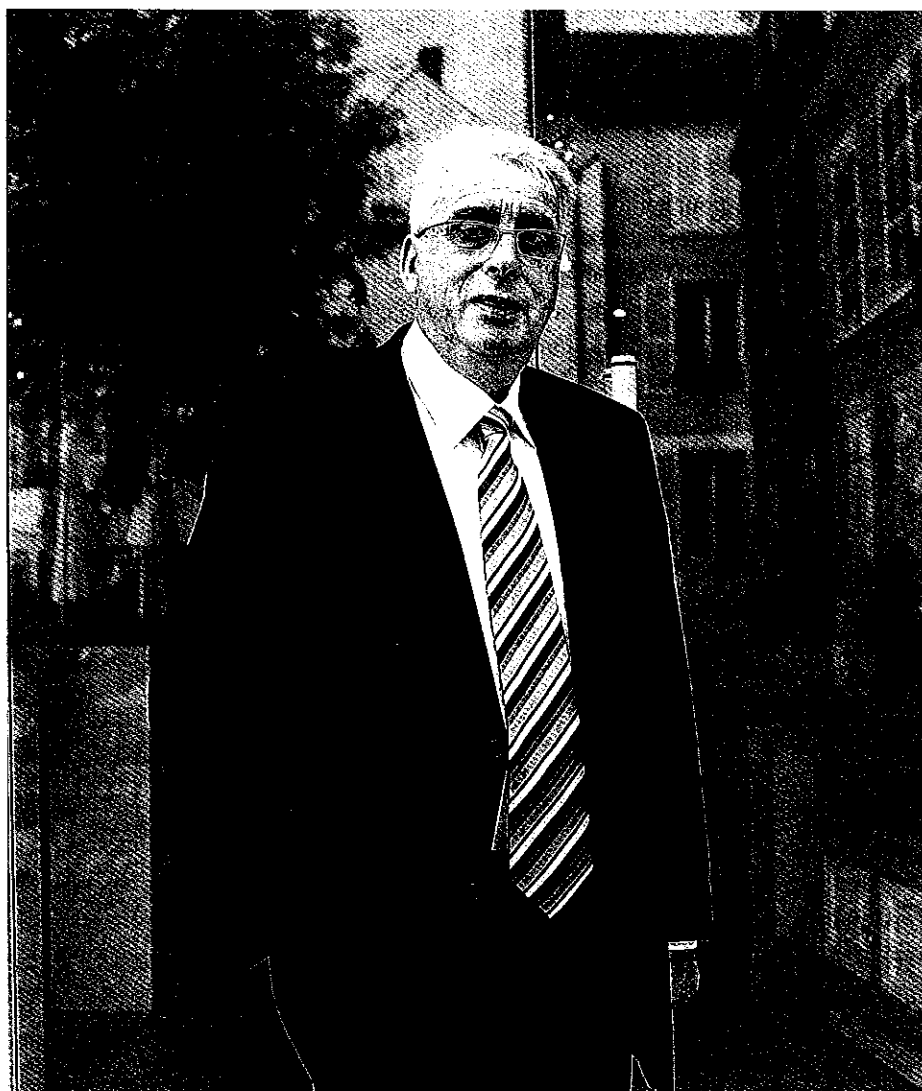
**Jean-Pierre Sueur** – Selon moi, c'est d'abord l'affirmation du fait régional. On va parler de la Région. Je souhaite qu'on en parle beaucoup et que nos compatriotes s'identifient, bien davantage que ce n'est le cas aujourd'hui, comme

*« Nos régions doivent – à l'heure européenne – être plus fortes, plus visibles. »*

**Jean-Pierre Sueur (PS)**

les citoyens d'une région. Nos régions doivent – à l'heure européenne – être plus fortes, plus visibles. Leurs compétences doivent s'accroître et elles doivent avoir des moyens appropriés. On n'en prend malheureusement pas le chemin avec la réforme de la taxe professionnelle qui va beaucoup réduire leurs capacités financières.

**Jérôme Bignon** – Ces élections sont pour moi marquées par trois enjeux. Elles sonnent tout d'abord le coup d'envoi de la préparation de la réforme des collectivités territoriales. L'enjeu est de se positionner pour que la réforme soit une réussite alors qu'il y a beaucoup de



Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret.

débats autour d'elle. La région va ainsi devenir une collectivité de proximité avec un rôle très structurant pour les citoyens, alors que jusqu'à présent ses élus ont été des « rattrapés » du suffrage universel.

Le deuxième enjeu de ces élections réside dans l'aménagement du territoire. Le monde se construit à travers de grandes métropoles où se trouvent les grandes richesses (économiques, culturelles, etc.), mais il ne faut pas oublier

## Les enjeux politiques des régionales

La quasi-unanimité des Régions de l'hexagone s'est donnée des majorités de gauche et des présidents socialistes lors des dernières régionales, puisque seules l'Alsace et la Corse sont UMP. Les candidats socialistes apparaissent « condamnés » à perdre, dans la mesure où ils ne garderont sans doute pas les 20 Régions qu'ils dirigent sur les 22 qui constituent le territoire français. Les enjeux politiques de ce scrutin sont donc clairs : la majorité présidentielle et ses alliés partent à la reconquête des Régions perdues. Le premier défi à gauche, et le plus difficile, sera donc de résister à cette volonté de la droite.

les zones rurales pour autant, qui font partie intégrante du territoire. La campagne ne doit pas devenir le sous-produit d'un pays exclusivement urbain, la Région peut faire des efforts dans la ruralité que l'on dit injustement vieille, mal équipée, non attractive.

L'enjeu est enfin économique. Par leurs attributions, les Régions ont, en ce domaine, une charge lourde. Même si en temps de crise l'Etat joue son rôle keynésien et non les Régions, celles-ci ont un rôle de soutien à l'économie locale. Elles devraient être également plus interventionnistes et plus actives.

### I. A. – Comment envisager la réforme des collectivités territoriales ?

**J.-P. S.** – J'ai voté les grandes lois de décentralisation. Lorsque j'étais secrétaire d'Etat, j'ai défendu devant le Parlement le projet de loi qui a créé les communautés de communes et qui a eu une grande efficacité, car le développement de l'intercommunalité est la « révolution silencieuse » qui a marqué notre pays au cours des quinze dernières années. Je suis donc pour la réforme. J'ai toujours été pour la réforme. Et une troisième étape de la décentralisation est assurément nécessaire.

Le problème, c'est que le projet de loi sur la réforme territoriale présenté par le gouvernement ne va pas du tout dans ce sens. Pour deux raisons. D'abord parce qu'il se caractérise par une « recentralisation », c'est-à-dire que ce texte tourne le dos à 30 ans de décentralisation... En

### I. A. – Quels sont les pouvoirs de la Région en matière d'agriculture ?

**J.-P. S.** – La Région a pleine compétence en matière d'aménagement du territoire et de développement économique. C'est-

## « Le projet de loi de réforme territoriale tourne le dos à 30 ans de décentralisation. »

Jean-Pierre Sueur (PS)

second lieu, il crée un conseiller territorial qui serait à la fois conseiller régional et général, avec, en perspective, l'absorption des départements par les Régions. Cela revient à « cantonnaliser » les Régions. Ce serait une lourde erreur. Nous avons besoin de Régions fortes, solides, et entreprenantes dans les domaines de l'économie, de l'industrie, de l'agriculture, de l'université et de la recherche.

**J. B.** – Le plan du gouvernement me convient avec le problème, ouvert, du scrutin. Il faut supprimer le mille feuilles avec moins d'élus mais mieux d'élus, et plus efficaces. Dès lors qu'il y a moins d'élus on peut imaginer le cumul pour créer une interaction haut/bas.

à-dire qu'elle peut et doit être un acteur essentiel pour les politiques agricoles, en étroite partenariat avec les responsables professionnels. Je pense en particulier au soutien aux productions, dans toute leur diversité ; au soutien à des politiques de filière et de qualité ; à l'aide à l'installation des jeunes ; à la formation professionnelle en agriculture (c'est une compétence propre à la région) – et cette liste n'est pas exhaustive.

**J. B.** – Les Régions, tout d'abord, apportent des aides. Mais les Régions pourraient être un puissant levier en apportant une contribution pour aider les exploitations dans leur développement durable, dans leur diversification et le

## Vers la suppression du scrutin proportionnel ?

L'horizon 2014 marquera peut-être l'entrée en vigueur de la réforme des collectivités territoriales, entreprise par le gouvernement. La piste d'une réduction du nombre de Régions est envisagée comme la création des « conseillers territoriaux », fusion des conseillers régionaux et généraux. Cette dernière nouveauté pourrait aboutir à un recul démocratique par l'instauration d'un scrutin uninominal majoritaire à un tour. De fait, la liste arrivée en tête au premier tour remportera nécessairement l'élection, qu'elle soit minoritaire contre toutes les autres ou non. Or l'UMP, parti presque unique à droite de l'échiquier politique, face à une opposition plus éclatée, serait automatiquement favorisée. L'autre changement majeur est que le budget régional sera réduit par la perte de sa relative autonomie fiscale, perte due à la suppression de la taxe professionnelle, dotation de l'Etat à la Région, mais aussi due à la crise financière. Des métropoles apparaîtraient, dotées de compétences élargies, dont certaines assumées actuellement par les départements, en matière sociale notamment. La réforme aboutirait à la disparition des cantons et à la diminution de moitié du nombre d'élus locaux (3 000 contre 6 000).